



## Recherche d'un nouveau membre Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

La Municipalité de Montebello est à la recherche d'un nouveau membre pour son comité consultatif d'urbanisme (CCU).

**Rôle du comité consultatif d'urbanisme** : le CCU est chargé d'étudier, de faire des recherches et de soumettre des recommandations au conseil municipal sur des sujets relatifs à l'urbanisme, le zonage, le lotissement, etc. Le comité est chargé d'évaluer le contenu du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme en considérant l'évolution du contexte et de proposer les modifications conséquentes, s'il y a lieu.

**Mandat d'un membre** : le mandat d'un membre du CCU est d'une durée de deux (2) ans, renouvelable.

**Rémunération** : aucune.

Si le défi vous intéresse, veuillez adresser une lettre de présentation qui explique vos motivations au conseil municipal de la Municipalité de Montebello, et ce, **avant le 30 novembre 2022.**

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec la secrétaire du CCU, Madame Priscilla Melançon, par courriel à [urbanisme@montebello.ca](mailto:urbanisme@montebello.ca) ou par téléphone au 819 423-5123, poste 3405.

### Envoi d'une candidature (lettre de présentation)

**Par la poste** : A/s secrétaire du CCU pour le conseil municipal  
Municipalité de Montebello  
550, rue Notre-Dame  
Montebello (Québec) J0V 1L0

**Par courriel** : [urbanisme@montebello.ca](mailto:urbanisme@montebello.ca)

**Par télécopieur** : 819 423-5703

**Le conseil municipal choisira le nouveau membre lors d'une séance du conseil.**